



**Association de Sauvegarde
de Montigny et de son Environnement**

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

www.montigny-asme.fr

BULLETIN D'INFORMATION

DECEMBRE 2019



NOTRE ASSEMBLEE GENERALE 2019

Nous avons tenu notre Assemblée générale ordinaire le 5 octobre 2019 salle de la Vanne Rouge. Un bilan positif a été fait des actions menées (**Pour le rapport moral sur l'exercice 2018 et plus d'informations sur cette assemblée générale, consultez notre site internet www.montigny-asme.fr**).

Le barème de cotisation annuelle a été maintenu à 10€ (individuelle), 20€ (famille) et 30€ ou plus (soutien).

La composition du Conseil d'administration a été confirmée, avec l'addition de M. de Cléry (voir composition sur notre site). Le Bureau a été reconduit comme suit :

Président : Alan BRYDEN
Vice-président : Gérard AGULHON
Secrétaire générale : Jeanne VIRION
Secrétaire générale adjointe : Micheline BILLARD
Trésorière : Christine Mary

A la suite de l'Assemblée Générale, nous avons demandé à rencontrer Mme le Maire, Sylvie Monchecourt, et nous espérons que ce sera le cas courant décembre. Les points débattus lors de notre assemblée générale et que nous souhaitons aborder avec notre maire sont les suivants :

- L'état d'avancement de la finalisation du P.L.U. et de son approbation (voir ci-dessous) ;
- La sécurisation, l'entretien et la signalétique de la voirie (trottoirs compris);
- Les conséquences à tirer de notre labellisation « village de caractère » sur les aménagements et constructions relevant en particulier de la municipalité ;
- La signalétique à vocation culturelle et touristique qui pourrait être mise en place en s'appuyant notamment sur les informations publiées dans nos livres (voir ci-dessous);
- La situation de la placette face au viaduc ;
- Le devenir de la gare de Montigny-sur-Loing ;
- La situation de la baignade (sécurité et affluence) ;
- Les lieux de sports et de loisirs pour les jeunes du village (ex. situation du tennis municipal) ;
- L'aménagement de la salle du Long Rocher (voir ci-dessous).



SIGNALETIQUE HISTORIQUE ET CULTURELLE POUR MONTIGNY

Notre association n'a toujours pas été associée officiellement aux études en cours concernant la signalétique dans le village. Trois aspects devraient être pris en compte : la sécurité, qui relève des pouvoirs publics, l'orientation, qui doit impliquer les acteurs économiques, et la signalétique culturelle et historique, pour laquelle notre association peut grandement contribuer, notamment sur la base des informations recueillies dans les livres que nous avons publiés. Nous faisons une proposition précise à la mairie pour engager ce volet.



LA BAIGNADE : AFFLUENCE ET SECURISATION

Le bel été 2019 a attiré une fréquentation en forte croissance de la baignade sur le Loing à Montigny, avec de nombreux baigneurs extérieurs au village, incités par la référence à notre baignade dans plusieurs sites internet. Rappelons que la baignade y est pourtant interdite, que le bain est aux risques et péril du baigneur, qu'il y a des trous d'eau et que, malheureusement, il y a eu des noyades... Mais la solution n'est pas évidente. Autoriser la baignade amènerait encore plus d'usagers, alors que le lieu est déjà saturé et que des aménagements en dur doivent être exclus dans ce site classé emblématique de notre village, au pied de notre église. Cela obligerait à assurer une surveillance, voire à instaurer un péage pour la financer et réaliser quelques aménagements.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME A ETE APPROUVE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 17 OCTOBRE 2019

Après plus de 5 années de travaux, un Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le Conseil municipal le 17 octobre dernier, après un débat animé. Si l'A.S.M.E. a été consultée au début des travaux de la commission urbanisme, nous ne l'avons été ensuite que formellement en tant que Personne Publique Associée (P.P.A.). Nos observations successives sont en ligne sur notre site et n'ont été que très partiellement prises en compte. Nous avons en particulier regretté que le projet présenté oralement en séance publique le 11 juillet 2019 n'ait jamais été mis à la disposition du public. Nous déplorons que la réserve émise par le Commissaire enquêteur n'ait pas été entièrement levée et que la plupart de ses recommandations n'aient pas été suivies. Nous regrettons en particulier que la municipalité n'ait pas suivi sa recommandation de publier une « *charte architecturale* » pour le village, ce qui est contradictoire avec sa labellisation en « village de caractère ». Nous craignons qu'en l'état, le P.L.U. puisse donner lieu à des contentieux.



NOTRE LIVRE « MONTIGNY ET LA GRANDE GUERRE 1914-1918 »



Notre livre a été lancé à l'automne 2018 et présenté dans plusieurs expositions sur le Grande Guerre, dont celles de Moret-sur-Loing et de Bourron Marlotte. Il a reçu le label du « Centenaire » décerné au plan national aux projets les plus innovants et structurants pour les territoires. Il est en vente au Petit Cormier et dans une dizaine de points de vente de la région (voir notre site).



LES ELECTIONS MUNICIPALES APPROCHENT...

Les élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2020. Deux têtes de liste (au moins !) se sont déjà fait connaître. Notre Association ne prendra bien entendu pas parti dans cette élection, mais nous souhaitons que le débat démocratique aborde les questions-clé concernant le devenir de notre village, notamment pour ce qui concerne la qualité de vie des Montignons, ainsi que la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine historique, culturel et naturel.

Comme lors de la précédente élection, nous adresserons aux candidats une liste de question en leur demandant leur position et leurs projets afin que le choix des électeurs soit éclairé. Voici une première liste de sujets qui devra être complétée :

- Le bilan et le devenir du rattachement de Montigny à la Communauté des Communes de Moret-Seine-et-Loing et les perspectives s'agissant de fusion de notre commune ou de synergies accrues avec une ou plusieurs communes voisines ;
- La mise en œuvre, voire l'ajustement du Plan Local d'Urbanisme (notamment pour l'instauration d'une charte architecturale);
- L'entretien et la sécurisation de la voirie dans notre commune, et la création de circuits pédestres ou cyclistes ;
- La préservation du « label village de caractère » obtenu pour notre village en 2018 ;
- Le maintien, voire la création, de commerces et de lieux de convivialité en centre village ;
- Le maintien et le développement des services : devenir du bâtiment de la gare, pérennité de l'arrêt des trains à Montigny, aires de sports et de loisirs, en particulier pour les jeunes (ex. tennis municipal), maintien des services de santé, de La Poste, du Crédit Agricole... ;
- Le devenir de la baignade.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive : elle doit être complétée avant l'ouverture de la campagne électorale le 3 février 2020. **Les suggestions de nos adhérents sont donc bienvenues.** Notre Conseil d'administration finalisera le questionnaire fin janvier.

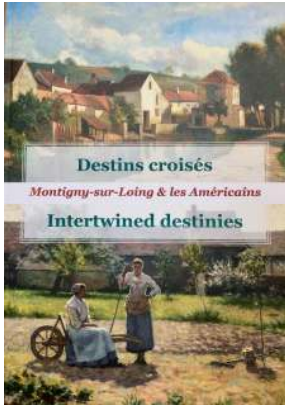


AMENAGEMENT DE LA SALLE DU LONG ROCHER

La commune a lancé des travaux de rénovation de la Salle du Long Rocher. Cette salle était autrefois la salle de bal de l'Hôtel du Long Rocher. Elle est destinée à accueillir des événements et réunions intéressants les Montignons. Nous avons suggéré à la Mairie d'en profiter pour réaliser une décoration de la salle qui présente notre village et son histoire, afin que ce lieu ne soit pas simplement une salle de réunion ordinaire et sans âme. On pourrait aussi imaginer une exposition sur l'Hôtel du Long Rocher pour la réouverture de la salle. Nous avons également une préoccupation concernant la sécurité. La sortie de secours de cette salle (et d'ailleurs aussi de la boulangerie) se trouve en effet dans la cour à l'arrière du bâtiment, qui vient d'être fermée par un portail...



**LANCEMENT DE NOTRE 3^{EME} LIVRE :
« DESTINS CROISES : MONTIGNY-SUR-LOING ET LES AMERICAINS »**



Depuis le XIX^{ème} siècle, beaucoup d'artistes nord-américains ont séjourné et créé à Montigny, tandis que des artistes français montignons ont souvent parcouru le « *Nouveau Monde* », où ils ont remporté de grands succès. Leurs talents dans diverses disciplines -peinture, sculpture, céramique, tapisserie, musique ou cinéma- sont reconnus et leurs œuvres exposées et appréciées sur les deux continents.

Au-delà de cette connivence artistique, les heures sombres des guerres impliquant côte-à-côte l'Amérique du Nord et la France ont été l'occasion de gestes de solidarité et d'amitié.

Notre livre de 90 pages, richement illustré, raconte ces « *destins croisés* », en temps de paix

comme pendant les guerres, qui fondent depuis deux siècles une relation spéciale entre les Américains (Etats-Unis et Canada) et les Montignons. En version bilingue français-anglais, il complète la trilogie éditée par l'A.S.M.E., après « *Jours heureux à Montigny-sur-Loing* » (2017), qui porte sur les maisons remarquables du village et les quelques 170 artistes et autres personnalités qui y ont vécu depuis le XVIII^{ème} siècle (une réédition est prévue en 2020, la première étant épuisée) et « *Montigny-sur-Loing et la Grande Guerre : souvenirs d'un village d'Ile-de-France 1914-1918* » (2018). L'édition de ces trois livres a été réalisée en collaboration avec le Pôle « Industries graphiques » du Lycée André Malraux de Montereau-Fault-Yonne. Les bénéfices éventuels des ventes seront consacrés à la rénovation de l'église du village et autres projets culturels pour notre village.

Le lancement a eu lieu à La Loingtaine à Sorques le samedi 7 décembre 2019 en présence de nombreux participants : élus, adhérents, américains et canadiens habitant dans la région et personnalités régionales des arts et de la culture. Le livre est en vente au Petit Cormier et dans une dizaine de points de vente de la région (voir liste sur notre site).

Rejoignez-nous pour contribuer à nos actions et les soutenir !

Bulletin d'adhésion à l'ASME

M.....
 Adresse :
 Adresse email :

Montant de la cotisation : individuelle 10€, familiale : 20€, soutien : 30€

Joindre le règlement de la cotisation 2019 ou 2020 par chèque et adresser ce bulletin d'adhésion à

A.S.M.E. 8, rue du Trou de la Vente 77690- Montigny sur Loing